

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JANVIER

A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — Grande animation dans l'émicycle. Tous les ministres sont au banc du gouvernement, sauf M. Barbey.

M. Floquet annonce la demande d'interpellation sur *Thermidor*.

— A un mois ! crient plusieurs voix à gauche.

— Le gouvernement, dit M. de Freycinet, est à la disposition de la Chambre et désire la discussion immédiate.

— A un mois ! crient de nouveau un grand nombre de voix à gauche.

Pendant quelques minutes, il existe un tel tumulte qu'on ne peut s'entendre.

M. Fouquier à la parole sur la fixation de la date de la discussion.

Il dit qu'un fait grave a eu lieu, grave par les principes qu'il engage.

Les paroles de M. Fouquier sont accueillies par les murmures d'une grande partie de la gauche.

M. Déroulède dit que, si on ajourne la discussion, c'est que l'on aura remplacé *Thermidor* à la Comédie-Française par *Tartuffe* à la Chambre des députés. — Nouveau tumulte.

On met aux voix pour le scrutin le renvoi à un mois.

Le renvoi à un mois est repoussé par 294 contre 234.

M. Fouquier à la parole pour développer son interpellation.

Les admirateurs de Robespierre ne se tiennent pas pour battus et, tandis que M. Henry Fouquier commence à développer ses arguments contre la mesure prise par le gouvernement, ils interrompent à nouveau.

C'est pour défendre la liberté de l'art dramatique que l'orateur s'est élevé contre l'interdiction de *Thermidor*.

C'est pour ne pas laisser calomnier la Révolution, la Terreur, la République, que M. Leygues a réclamé le maintien de l'interdiction.

Or, nous savons que, pour les républicains, calomnier la République, c'est faire le récit des crimes commis par elle.

Après avoir reconnu sans difficulté que la Monarchie et l'Empire lui-même ont laissé jouer sur la scène de la Comédie-Française des pièces antigouvernementales et ont fait preuve ainsi de libéralisme, le ministre de l'instruction publique a déclaré qu'il avait autorisé *Thermidor*, pour ne pas se montrer antilibéral et qu'il avait interdit cette pièce, parce que des troubles se sont produits dans la salle et dans la rue.

La thèse soutenue par M. Bourgeois a quelque peu amusé la Droite et le Centre lui-même.

En autorisant une pièce, en s'arrangeant ensuite pour la faire siffler par les camelots des fonds secrets, le gouvernement républicain croit faire preuve à la fois de libéralisme et de fermeté.

Il fait simplement démonstration de parfaite hypocrisie.

Le gouvernement, ainsi que l'a fait observer

M. Joseph Reinach dans un éclair de libéralisme, n'avait pas besoin d'interdire *Thermidor* pour assurer l'ordre dans la salle du Théâtre-Français ni dans la rue.

Il s'est incliné devant une minorité de factieux et il n'a montré que sa faiblesse.

Car enfin, quelle force a un gouvernement qui, reconnaissant en théorie qu'il a raison d'autoriser la représentation d'une pièce historique, en pratique, l'interdit sous prétexte qu'il a plu à une demi-douzaine d'agents salariés et à quelques radicaux de la siffler.

Le gouvernement vient de prouver qu'il n'est pas un gouvernement.

Et les radicaux ont démontré une fois de plus qu'ils ne sont que des sectaires.

M. Clémenceau a fait l'apologie de la Terreur.

A la fin de la séance, M. de Freycinet a demandé l'ordre du jour pur et simple qui a été adopté par 315 voix contre 192.

A lire, à propos de l'acte de « bon plaisir » qui vient de supprimer *Thermidor* sous prétexte d'ordre public :

Mémoires historiques sur Carnot. (Baudouin—1824, p. 64-65)

« Robespierre ne déguisait pas sa haine contre Carnot et ne craignait pas de dire hautement que, si on le tolérait au Comité de Salut public, c'est qu'on avait besoin de lui ; mais qu'aux premiers revers de nos armées, sa tête tomberait. Carnot n'en marchait pas moins avec fermeté sur la ligne qu'il s'était tracée, bravant également les fureurs de cet homme féroce et les absurdes accusations d'être son complice. »

JEUNESSE RÉPUBLICAINE

Une récente statistique établit qu'à Paris plus de la moitié des arrestations opérées, l'année dernière, a frappé des individus mineurs.

En 1889, elle relève 30 assassinats, 39 meurtres, 3 parricides, 3 empoisonnements, 44 infanticides, 4,212 coups et blessures, 25 incendies, 153 viols, 11,862 délits simples ; soit près de 17,000 crimes et délits dont la plupart des auteurs sont des jeunes gens.

Samedi dernier encore, la police arrêtait quatre gamins accusés d'avoir assassiné, à Courbevoie, une pauvre vieille femme.

Tous ces aimables éphèbes sont nés à l'aurore de la République.

Après de leurs berceaux, ou de ce qui en tenait lieu, les doux philosophes du Centre-Gauche — alors pourvus des portefeuilles ministériels — avaient prophétisé l'avènement d'un nouvel âge d'or.

M. Dufaure annonçait à la démocratie une « ère de prospérité ».

M. Jules Simon prédisait un peuple nouveau, éclairé, moralisé, élevé, ennobli, superbe.

Tous les docteurs du laïcisme montraient, dans l'école sans Dieu, la grande officine de la moralisation et de l'ennoblissement populaires.

Et tandis qu'ils s'acharnaient à déchristianiser la France, tandis qu'ils laissaient libre cours aux exhibitions et aux enseignements pornographiques ; tandis qu'ils étalaient sous les yeux du pays le spectacle démoralisateur de turpitudes gouvernementales et parlementaires, ils aggravaient, d'autre part, la misère conseillère du crime, ils laissaient les déshérités de l'enfance sans patronage efficace, ils ne faisaient rien pour moraliser ces écoles normales du vice qui s'appellent les prisons.

Et voilà que les Eliacins de l'assassinat et du vol ont vu grossir leurs rangs d'une façon si effroyablement rapide que les feuilles de gauche elles-mêmes poussent des cris d'alarme.

Aujourd'hui l'une d'entre elles dénonce le danger de ces théories positivistes qui refusent d'admettre la liberté humaine, endorment la conscience, détruisent la morale.

« On nie, dit-elle, l'âme, le libre arbitre, Dieu, le devoir, toutes les grandes croyances traditionnelles de l'humanité sans se préoccuper de ce qui peut advenir de ces négations. »

Eh ! qui donc doit être rendu responsable de ce système d'éducation populaire, sinon le parti de la Révolution, de l'incrédulité systématique, de la morale indépendante, de la persécution religieuse ?

Chacun laïcise à sa manière ; les républicains gavés, à coup de lois et de décrets ; les autres à coup de couteau et de matraque.

Les premiers assassinent surtout les âmes ; les seconds tuent les corps.

Et ceux-là préparent ceux-ci.

Cependant les déchristianisateurs se montrent féroces. Contre les enfants de leur œuvre ils réclament à grands cris toutes les rigueurs du Code pénal.

Ils ont supprimé Dieu, ils invoquent le bourreau.

Et parfois nous les entendons, ces matérialistes, soutenir cette opinion que les criminels sont des fous, mais des fous dangereux dont la société doit se débarrasser.

Guillotiner des « fous », voilà le devoir de la société qui ne croit pas en Dieu, à l'existence de l'âme, à la responsabilité humaine.

Il y a longtemps qu'on l'a dit : « La République, comme Saturne, dévore ses enfants. » Elle n'a pas changé son goût.

C'est souvent qu'elle jette au bourreau un de ses imberbes pupilles.

JOSEPH DE GODLEWSKI.

NOUVELLES MILITAIRES

L'ECOLE DE SAINT-CYR
Il est de nouvelle question d'envoyer cette année l'Ecole de Saint-Cyr au camp de Châlons.

Les feux de guerre exécutés à Fontainebleau seraient regardés comme insuffisants pour les élèves de l'Ecole spéciale militaire.

MANŒUVRES DE GARNISON
Le ministre de la guerre prescrit dans tous les corps de troupes des manœuvres de garnison, qui comprendront des exercices de marche, de services en campagne, de combat contre un ennemi figuré. Ces exercices dure-

ront trois jours au maximum et les troupes de plusieurs garnisons voisines pourront y coopérer.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE DEVOIR ÉLECTORAL

De nos jours, les élections sont fréquentes et, en cas d'événements graves, parfois inattendues.

Les électeurs ont donc le devoir de vérifier, chacun en ce qui le concerne, leur inscription sur la liste de leur arrondissement ou de leur commune.

Nous croyons, par suite, utile de rappeler que, jusqu'au 4 février, les tableaux de rectifications opérées par les commissions municipales seront à la disposition des électeurs au secrétariat de la mairie.

C'est jusqu'à cette date que ceux-ci sont admis à présenter leurs réclamations au sujet des radiations ou additions opérées par les commissions.

Ces réclamations seront appréciées par les commissions avant le 9 février, et leurs décisions notifiées aux intéressés avant le 12.

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant les juges de paix jusqu'au 17 février. Ceux-ci devront faire notifier leur décision avant le 2 mars.

La clôture des listes a lieu le 31 mars, à six heures du soir.

Bien qu'en principe les nouveaux électeurs doivent être inscrits d'office, ils feront bien de vérifier eux-mêmes à leur mairie s'ils ont été inscrits.

Inauguration du patronage Saint-François-de-Sales, à Saumur

Dimanche dernier, 25 janvier, a eu lieu, dans la paroisse de la Visitation de Saumur, l'inauguration du patronage de Saint-François-de-Sales.

Un patronage dans le quartier des Ponts l et qui plus est un patronage en pleine voie de prospérité, composé d'une quarantaine de jeunes gens, et possédant une grande et belle salle toute neuve pour donner des fêtes ! voilà qui était fait pour étonner les Saumurois ; car le quartier de la Visitation est loin d'être un quartier aristocratique, c'est la paroisse déshéritée de Saumur : la population est en grande partie composée d'ouvriers et de nécessiteux. Et pourtant, cette œuvre qui prospère aujourd'hui est de date récente.

C'est au début de l'année 1885 seulement que M. l'abbé Tuffreau, vicaire de la Visitation, conçut l'idée première d'un patronage, d'un asile où l'on apprendrait aux enfants des classes laborieuses à fuir, le dimanche, les cabarets et les lieux mal famés. C'était là, sans doute, une entreprise audacieuse, car les secours de toutes sortes, et surtout l'argent, faisaient défaut. Cependant, poussé par une foi ardente, M. l'abbé Tuffreau réussit à grouper autour de lui quelques jeunes gens « assez nombreux, suivant l'expression de M. l'abbé Roy, le digne pasteur de la paroisse, pour

jouer une partie de quilles » et, lorsque, le 11 février 1886, il fut nommé vicaire à Châteauneuf, le patronage comptait déjà un noyau de 8 à 10 membres.

L'œuvre venait de perdre son père ; pourtant, elle ne déclina point. Le nouveau vicaire des Ponts, M. l'abbé Humeau, s'y donna corps et âme ; il y mit tout son cœur, il y consacra ses jours et souvent ses veilles. Il trouva aussi un grand secours dans quelques paroissiens pleins de zèle actif et de dévouement inépuisable, parmi lesquels je citerai au premier rang M. et M^{me} Sourdeau et M. Chasseloup de Châtillon. Voilà pourquoi le patronage Saint-François-de-Sales compte aujourd'hui une vingtaine de jeunes gens de 15 à 20 ans, et une quinzaine d'enfants de 10 à 15 ans.

En même temps que le nombre des membres croissait, la nécessité se faisait plus grande de remplacer le hangar qui, au début, servait de salle de fêtes et la chambre où l'on jouait au billard, par un bâtiment de plus d'importance. Aussi, commencées au printemps dernier, une vaste et belle salle et une petite chapelle s'élèvent aujourd'hui sur l'ancien emplacement.

M^{sr} Freppel est venu bénir le patronage le 6 juin 1890, et, dimanche dernier, a eu lieu la séance d'inauguration.

La fête a vraiment été très belle ! J'aurais dû dire les fêtes, car il y en a eu, en quelque sorte, deux tout ensemble : celle des jeunes gens de la Visitation à qui tout Saumur est venu témoigner sa sympathie, et celle du digne curé de la paroisse, que ses amis sont accourus en foule applaudir et féliciter, fête intime, celle-là, fête du cœur, où les marques d'amitié profonde n'ont point fait défaut à M. l'abbé Roy.

A 9 heures, la messe des ouvriers a été dite par M. l'abbé Grimault, vicaire général, qui avait répondu avec empressement à l'invitation du pasteur. Une députation de l'Œuvre de Notre-Dame-de-l'Usine et les membres du patronage y assistaient. M. l'abbé Chaplain, aumônier militaire d'Angers, a adressé aux ouvriers une chaleureuse allocution, inspirée par son cœur. M. Du Chesne, avocat, a fait entendre sa belle voix si sympathique, dans ce magnifique et touchant cantique des œuvres ouvrières, dont le refrain est :

Espérance de la France,
Ouvriers, soyez chrétiens.

Enfin, la musique du patronage, dirigée par M. l'abbé Humeau, a exécuté quelques-uns de ses plus beaux morceaux ; car le petit patronage de la pauvre paroisse des Ponts est le seul à Saumur qui possède une fanfare, voire même une bonne fanfare.

A 9 heures et demie, M. l'abbé Grimault, suivi de toute la foule qui avait assisté à la messe, a béni à nouveau la chapelle et le théâtre.

Enfin, à 4 heures et demie, à l'issue des vespres, a eu lieu la séance d'inauguration. Une foule nombreuse remplissait tout entière la salle du patronage. Au premier rang, nous avons remarqué, auprès de M. le chanoine Grimault, tout le clergé de Saumur, MM. les curés de Saint-Pierre, de Saint-Nicolas et de Nantilly ; M. l'abbé Béchet, supérieur du collège Saint-Louis, M. l'abbé Richard, professeur à l'Externat Saint-Maurille d'Angers, puis M. de la Guillonnière, l'aide de camp, si je puis parler ainsi, de M. de Mun, le conseil et l'appui de toutes les œuvres saumuroises, MM. Laroche, Chasseloup de Châtillon, Du Chesne, Sourdeau et d'autres catholiques militants de Saumur, enfin, quelques Angevins, amis du caré de la Visitation.

Après un duo de violons, très finement exécuté par deux amateurs, M. l'abbé Secrétain, qui avait bien voulu prêter à cette fête de famille le concours de son éloquence, a fait entendre sa parole si goûtée dans les conférences ouvrières qu'il fait l'hiver à Angers. M. Secrétain a étudié le paupérisme, son existence en France, ses causes, ses conséquences et les remèdes qu'on peut y apporter. En terminant, l'orateur rappelle en termes chaleureux que M. le Curé de la Visitation, après avoir prouvé son courage en se faisant inscrire, en l'année 1870, le premier sur la liste des aumôniers militaires et en assistant à plusieurs combats, n'a point cessé, depuis lors, de se montrer aux postes avancés des catholiques et de lutter pour toutes les nobles et saintes causes. C'est une grande victoire qu'il vient de remporter en organisant ce patronage malgré les difficultés sans nombre qui pouvaient paraître insurmontables au premier abord.

Pendant cette belle allocution, des applaudissements enthousiastes ont plus d'une fois couvert la chaude parole de l'orateur.

M. l'abbé Roy a ensuite remercié, dans un langage ému, tous ses amis d'autrefois et de maintenant, qui avaient bien voulu se grouper autour de lui, ce jour-là, pour lui témoigner de leur sincère affection.

La quête, qui a suivi, a été faite par deux gracieuses Saumuroises, M^{me} de la Guillonnière et M^{me} Tiffaine, que leur charité associe à toutes les bonnes œuvres.

Deux saynètes comiques : *le Bègue et l'Avocat*, *les Deux Pêcheurs*, et quelques morceaux de musique, les uns et les autres fort bien enlevés, ont terminé cette charmante soirée, qui fait magnifiquement augurer pour l'avenir du jeune patronage Saint-François-de-Sales.

Les assistants ont été généralement étonnés des résultats vraiment inouïs auxquels sont parvenus MM. l'abbé Roy et l'abbé Humeau en si peu de temps et dans une paroisse qui semblait contenir si peu d'éléments de réussite. C'est une preuve de plus qu'avec une foi ar-

dente, de la charité et de la persévérance, on peut faire de grandes choses.

ANDRÉ DOLBEAU,
Étudiant en droit.

TIRAGE AU SORT

Voici la liste des conscrits du canton Sud de Saumur, avec le numéro obtenu par chacun d'eux :

Saumur (Sud)

Auguste Allory, 14. Jean Baclot, 35. Jean Bazard, 107. Florent Beauvils, 52. Jacques Belbèze, 30. Emile Belon, 5. Gustave Boret, 1. Joseph Boret, 72. C. Bouchet, 42. Amant Bougreau, 29. Henri Brault, 93. Auguste Capitaine, 32. Étienne Charbonneau, 82. Georges Dauzon, 33. Albert Delya, 39. Georges Dumas, 47. Mathias Eiche, 85. Gustave Faustin, 94. Louis Foucher, 43. Auguste Frenzer, 49. Henri Gachet, 57. Étienne Gay, 74. Étienne Gratien, 41. Marcel Grellet, 67. Adolphe Grommaire, 42. Georges Hailaut, 92. Henri Lamprière, 37. Jean Ledeuil, 51. Lucien Lepicier, 16. Louis Liverani, 60. Ferdinand Maillé, 75. Victor Mangault, 109. Marie Michèl, 61. Marcel Murray, 25. François Oriot, 6. Henri Pasquier, 122. Marius Picard, 24. Léon Pichard, 2. Louis Poirier, 49. Michel Rauch, 70. Alexandre Rèche, 145. Léon Robert, 65. Joseph Robert, 401. Albert Ronssel, 89. Christian Schaefer, 18. Jules Senard, 64. Léon Sorel, 96. Henri Tessier, 121. Alfred Thibaudeau, 15. Emile Thibault, 20. Félix Touillet, 38. Georges Trouvé, 112. Paul Vacher, 54. Emile Vaudel, 22.

Artannes. — Pas de conscrit cette année.

Bagneux. — Auguste Albert, 98. Fernand Cheignon, 100. Paul Chevalier, 117. Charles Chuche, 56. Abel Dovalle, 58. Louis Dubois, 83. Auguste Dubreuil, 120. Charles Gautier, 95. Julien Harrault, 53. Joseph Houtin, 4. Albert Loiseau, 36. Charles Massot, 34. Eugène Olivier, 81. Alphonse Petit, 119. M. Rochard, 73.

Chacé. — Gustave Fillatreau, 50. André Taillé, 76.

Dampierre. — Étienne Chapu, 71.

Distré. — Armand Augereau, 79. Gabrielle Geslin, 27. René Grosbois, 26. Jean Roulleau, 103. Luc Serrault, 3.

Fontevrault. — Edouard Dujardin-Delacour, 102. Georges Gerand, 116. Gustave Laurencin, 13. Bernard Palustre, 118.

Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Louis Audineau, 86. René Beauvais, 46. Léon Berruet, 113. Auguste Bouyer, 28. Emile Clémot, 90. François Dousserein, 84. Alexandre Jouanne, 9. François Lemesle, 44. Edouard Loiseau, 99. Jules Manduit, 114. Auguste Touret, 108.

Montsoreau. — Auguste Maurice, 10. Georges Meschine, 17.

Parnay. — Benjamin Barrière, 7. Armand Beauvils, 34. Louis Marais, 21. Maurice Piou, 91.

Souzay. — Désiré Coulon, 88. Fortuné Chevalier, 66. Clément Gaultier, 77. Joseph Vallet, 87.

Rou-Marson. — Louis Bailler, 105. Jules Cesbron, 48. Jean Chevalier, 104. Paul Gabillé, 23. Louis Guérécheau, 63. René Riolland, 69.

Varrains. — Louis Duveau, 11. Louis Gondouin, 55. Mathurin Pasquier, 45. Louis Richard, 110. Auguste Robin, 68.

Turquant. — Alexandre Barbareau, 78. Jean Chevalier, 97. Clément Côme, 40. Eugène Léger, 80. Louis Morais, 62.

Verrie. — Jean Douet, 8. Louis Douet, 111. Alexandre Drujon, 106. Jean Elfray, 61.

Le Concert de ce soir

Le concert donné ce soir au bénéfice des pauvres va couronner dignement l'œuvre entreprise par le comité de souscription. On sait que cette souscription a dépassé le chiffre de 7,000 fr. Pour une ville de 14,000 habitants, ce n'est pas mal.

La salle du théâtre sera comble de l'orchestre aux galeries supérieures, et l'aspect splendide, nous en sommes convaincus.

La municipalité a fait au mieux pour l'éclairage et le chauffage, qui sont entièrement gratuits.

Notre maire a mis à contribution les serres du Jardin des Plantes pour la décoration de l'escalier.

Tous les emplois du concert seront tenus par des amateurs de la ville qui se sont empressés d'offrir leur dilettantisme à l'œuvre des pauvres.

Le programme du concert, très artistement dessiné par un officier de l'École de cavalerie, M. de Saint-Gilles, sera offert dans la salle.

OFFICIERS DE L'ARMÉE TURQUE A L'ÉCOLE DE CAVALERIE

La mission turque, que le capitaine Léon Berger, attaché militaire à Constantinople, a conduit mardi à Saumur, était composée de MM. Tewik-Bey, colonel, Irfan et Jakki-Effendi, sous-lieutenants.

Ces officiers ont été reçus chez le capitaine Gouzil, qui les a présentés au général Jacquemin. Ils ont été retenus à déjeuner à l'hôtel du commandement.

Il n'y a pas eu assaut comme quelques journaux l'ont annoncé, mais simplement reprise de manège par les écuyers et les diverses divisions de l'École.

Les deux sous-lieutenants de l'armée turque, et non deux capitaines, vont suivre les cours de l'École et seront logés au quartier.

INSTRUCTION PRIMAIRE

Par arrêté ministériel en date du 27 janvier 1891, M. Ferrière, inspecteur primaire (4^e classe) à Segré, est nommé inspecteur primaire (même classe) à Saumur.

THERMIDOR

Le *Figaro* a fait sténographier les différents passages du magnifique drame de M. Sardou qui avaient suscité, dans la soirée de lundi, les colères d'une cinquantaine de spectateurs. On verra que ces spectateurs se sont montrés quelque peu farouches, et que dans leur enthousiasme pour la Révolution ils ont pris pour des diatribes contre la République des attaques qui ne concernaient que la Terreur.

Ne pas excuser Robespierre, est-ce offenser la République ? Toute la question est là.

Thermidor étant un drame absolument inédit, et M. Sardou ne pouvant, aux termes de ses traités, donner la moindre reproduction de son œuvre, c'est une bonne fortune pour nous que de livrer à nos lecteurs les documents qui semblent soulever tant de tempêtes.

C'est dans le premier acte surtout que l'éminent académicien a exposé le programme politique de *Thermidor* : et pour éviter précisément tout reproche de dénigrement ou de parti-pris, il a eu soin de placer ses critiques dans la bouche même d'un républicain : Labussière, commis aux écritures dans les bureaux du Comité de Salut public, est, comme il le déclare lui-même, « un fils pieux de la République », qui voudrait épargner à sa mère un crime nouveau.

Quant à Martial, qui est, lui aussi, un fervent admirateur des doctrines de 1789, c'est

un soldat de la République qui apporte à la Convention des drapeaux conquis à Fleurus et des dépêches pour le citoyen Carnot.

Le souvenir de ces gloires militaires a été rappelé ainsi tout exprès par M. Sardou pour atténuer l'effet des reproches obligés qui s'adressent exclusivement aux amis de Robespierre.

SCÈNE IV

LABUSSIÈRE, à Martial

« Ah ! vous êtes heureux, vous autres soldats. Vous ne voyez de la Révolution que ses grandeurs et ses vertus ! nos armes triomphantes et les aigles royales fuyant partout devant le drapeau tricolore. Retourne à l'armée, va ! C'est là qu'est le pur patriotisme ! Tu ne verras ici que de quoi désoler une âme vraiment républicaine comme est la tienne ! »

MARTIAL

« Hélas ! que tu dis vrai ! Je suis allé à la Convention, j'y ai cherché vainement les grands hommes de cette Assemblée Nationale qui a sapé l'ancien régime, les héros de la Constituante qui a fondé le nouveau, les Girondins qui nous ont conquis la liberté ; les Dantonistes qui nous ont conquis la République ! Tous disparus, fugitifs, égarés ! Où je croyais trouver des législateurs, uniquement soucieux du bien public, je n'ai vu que des

trembleurs inquiets de leur propre salut, cherchant à se faire oublier par leur silence ; ou par la servilité à désarmer le petit groupe de despotes audacieux qui les terrorisent ! Je suis allé aux Jacobins, j'y ai entendu le doux Couthon réclamer le supplice « des Indulgents », et d'autres forcenés renchérir sur ces insanités sanguinaires, aux applaudissements des tribunes gorgées d'eau-de-vie. — J'ai parcouru la ville pleine d'immondices que l'on ne prend plus la peine de ramasser ; j'ai vu les passants aller et venir à leurs affaires ou leurs plaisirs, avec la préoccupation constante, dès qu'ils s'abandonnent, de ne pas dire un seul mot de ce qu'ils pensent. Et sur tous les murs, des affiches de ventes, à toutes les portes des mobiliers à l'encan. Les Tuileries plantées de pommes de terre ; les Champs-Élysées où l'on retrouve la guillotine jusque dans la baraque de Polichinelle, déserts le jour, et le soir peuplée de vagabonds ; le Palais-Royal encombré de filles demi-nues, dont quelques-unes pourraient encore jouer à la poupée, et partout des mendicants, des « enragés » déguisés en galériens, avec leurs cheveux gras, leurs bonnets rouges, leurs carmagnoles et leurs gourdins. Dès la tombée du jour, les boutiques fermées,

les places vides ; pas une voiture, les théâtres seuls peuplés de spectateurs inquiets, cherchant à s'étourdir sur les soucis du lendemain ; les rues silencieuses et sombres ; à chaque pas une patrouille exigeant la carte civique, et pour tout bruit, la voix des crieurs hurlant la liste des gagnants du jour à la frottoie de Sainte-Guillotine. — car tous les jours, à quatre heures, six, sept charrettes snivent les quais, menant à la boucherie hommes, femmes, vieillards, jeunes filles, enfants ; avant-hier encore, un de quinze ans ; et autour des victimes, braillent, chantent et dansent des femmes ignobles et des insulteurs à quarante sous par jour, la claque de la guillotine ! Et c'est Paris cela, notre beau, notre glorieux Paris, le Paris du 14 Juillet, le Paris de la Fédération ! »

Suit aussitôt l'éloge de la Révolution française avec le souvenir des fêtes de la Fédération.

LABUSSIÈRE

« Ah ! mon cher Martial, il est loin le jour où si joyeusement nous roulions la brouette au Champ de Mars ! Quel enthousiasme alors de tout un peuple affranchi de ses lisières ! Et les beaux rêves d'avenir ? Plus d'arbitraire ni de privilèges ! Plus de grands humiliant les

NOMINATION D'UN PERCEPTEUR

Par arrêté ministériel en date du 12 janvier 1891, M. le ministre des finances a nommé M. Louis Dussol, percepteur de Jégun (Gers) aux fonctions de percepteur-receveur-municipal des quatre communes composant la réunion de Brézé (4^e classe), en remplacement de M. Bellay, qui a reçu une autre destination.

LE PHYLLOXERA

Plusieurs journaux ont annoncé que M. de Fontenailles avait trouvé le moyen de détruire le phylloxera et d'en préserver les vignes. Le moyen consiste à déchausser les grosses racines de la vigne, et à les recouvrir d'un enduit gras et solide, qui aurait la propriété de détruire le phylloxera. C'est de cette graisse insecticide que M. de Fontenailles serait l'inventeur. Il garde le secret de la composition, dont l'épreuve aussi est à faire.

(Union de l'Ouest.)

Théâtre de Saumur

La Mascotte a reçu la semaine dernière, sur notre scène, le même accueil que les années précédentes. Ça été un succès de plus pour M^{me} Gréteaux qui s'y est montrée charmante, comme toujours. Son jeu élégant, rehaussé d'un si joli sourire, fait oublier parfois la faiblesse de sa voix qui avait paru se fatiguer, hélas ! quelque peu, ces derniers temps. Aussi craignait-on pour lundi dernier que le rôle de Mignon ne fût pour la jeune artiste d'une trop grande difficulté et que sa voix ne sombrât complètement dans une œuvre que maintes chanteuses ont vainement affrontée. Il n'en a rien été, au contraire : M^{me} Gréteaux a recouvert de belles notes, et elle a joint à sa grâce naturelle une voix chaude, empreinte d'un sentiment réel, qui lui a valu applaudissements et rappels enthousiastes.

M^{me} Cheminade est certainement une des bonnes Philines que nous ayons entendues sur notre scène. Sa voix pure et cristalline se joue des vocalises les plus variées et des points d'orgue les plus étendus, sans jamais accuser la moindre faiblesse ; aussi cette artiste est-elle toujours acclamée du public saumurois.

C'est M. Queulain qui chantait le rôle de Lothario. La voix de notre première basse, bien que n'ayant pas toute l'étendue et la souplesse nécessaires, a paru suffisante dans Mignon. Du reste, M. Queulain chante avec un certain goût ; de même que M. Gréteaux qui donne au personnage de Laerte beaucoup d'élégance et de naturel.

Mais, hélas ! on ne peut en dire autant du premier ténor, M. Chenevière, dont les débuts dans Mignon n'ont pas été couronnés de succès. Ce n'est pas que la voix soit mauvaise ; elle est au contraire claire, jeune, assez éten-

due ; malheureusement le personnage est en bois, et M. Chenevière manque complètement de chaleur et de sentiment. Quant à son dialogue... il ferait, ma foi, mieux de le chanter. C'est peut-être trop se hâter de juger ainsi ; espérons que cet artiste se révélera dans une autre œuvre moins sentimentale.

Enfin, la représentation de Mignon a été bonne dans l'ensemble, et les habitués, qu'un froid sibérien avait éloigné du théâtre pendant quelque temps, en ont repris le chemin lundi dernier, et continueront comme par le passé à suivre les représentations que M. Sureau-Bellet se plaira, il faut l'espérer, à rendre de plus en plus attrayantes.

NEMO.

ANGERS. — Nous avons vu dire qu'aux obsèques de M. le sénateur baron Le Guay, le deuil était conduit par M. Le Guay, fils du défunt, élève-officier à l'École de cavalerie de Saumur, par M. Albert Le Guay, sous-gouverneur du Crédit Foncier, frère du défunt, et le fils de M. Albert Le Guay, par MM. Toutain et le docteur Sauvé, alliés de la famille.

UN ASSASSINAT A BRASLOU

Un assassinat vient d'être commis à Braslou, canton de Richelieu (Indre-et-Loire).

La veuve Bonneau, belle-mère du maire de cette commune, a été trouvée hier, étendue dans sa chambre, la tête fendue d'un coup de hache.

Tout était en désordre dans la maison, ce qui semble prouver que le vol a été le mobile du crime.

La pauvre femme, âgée de 77 ans, habitait seule dans une maison isolée.

L'assassin a pénétré dans la chambre, en brisant la fenêtre.

Le procureur de la République s'est rendu sur les lieux.

Les brigades de gendarmerie du département ont reçu l'ordre d'interroger tous les vagabonds sur l'emploi de leur temps dans la nuit du 25 au 26 janvier.

Le meurtrier doit porter sur le corps des traces de blessures, une lutte assez longue ayant eu lieu entre lui et sa victime.

LE DOUBLE ASSASSINAT DE VALLENNES (Sarthe)

Un crime horrible vient d'être commis dans une petite commune du canton de Vibraye, à Valennes.

Au lieu dit la Basoche, se trouve une petite maison isolée où habitaient depuis longtemps deux vieillards, les époux Jaumeau, qui jouissaient de la considération de toute la population.

Mercredi dernier, des voisins, inquiets de ne pas apercevoir les deux vieillards depuis deux jours, pénétrèrent dans leur habitation où ils constatèrent que les deux époux avaient été assassinés.

Le mobile de ce terrible crime est le vol. La justice, prévenue, s'est immédiatement transportée sur les lieux pour faire les premières constatations.

Les auteurs de ce crime sont encore inconnus.

Ce drame mystérieux a produit la plus profonde émotion dans la région.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 janvier 1891.

Après un début hésitant, la Bourse s'améliore en fin de séance. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.55 ; le 4 1/2 0/0 à 105.50.

Le Crédit Foncier cote 4,282.

La Banque de Paris conserve toute sa fermeté à 836.

On cote le Crédit Lyonnais 833 avec d'excellentes tendances.

Nous retrouvons la Banque d'Escompte à 557.50.

Le Crédit Mobilier consolide son avance à 432.

La Société Générale s'établit au-dessus du pair à 505.

A noter l'activité des transactions sur les Acieries de France qui finissent en nouvelle reprise à 4,380.

Les actions des Chemins de fer Portugais ont été l'objet d'assez nombreuses réalisations qui ont, un moment, fait fléchir les cours. Ces ventes de pure spéculation, dont on connaît la source, ne sauraient en aucun cas influencer les porteurs de titres.

L'obligation du Jardin d'Acclimatation de Paris reste à 495. C'est donc un placement rapportant encore 5 0/0, et par cela même intéressant à signaler aux capitalistes qui cherchent un revenu élevé, entouré de garanties indiscutables.

Les Chemins Economiques font 420.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Métropolitaine, 64, rue Tiquetonne, à Paris, fondée en 1879, au capital de un million de francs se charge d'achats et de ventes de titres au comptant sans aucune autre commission que celle des agents de change. Elle ne reçoit aucun dépôt ni ordres à terme.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 30 janvier, 12 h. 30.

Une nouvelle manifestation s'est produite hier soir au Théâtre-Français, mais elle n'a pas eu la même importance des précédentes.

Une bande d'étudiants a saccagé les bureaux du journal l'Egalité.

HAVAS.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 31 janvier, Mireille, opéra en 3 actes, de Gounod, et La Joie fait peur.

Théâtre de Saumur

LUNDI 2 Février 1891

La Femme à Papa

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Hennequin et Millaud, musique de HERVÉ.

Les premières charrettes engagées dans le faubourg ont été accueillies par un silence morne, hostile, et, depuis, sur leur passage, les fenêtres se ferment, les hommes s'éloignent, les femmes se cachent ! Pense qu'en cinquante-sept jours le faubourg a vu passer plus de treize cents condamnés ! et que le sol de la place n'est plus que flaques de boue rougeâtre, qui, par ces chaleurs, empestent le quartier ; si bien qu'il est question d'établir une conduite qui dégorgera dans la Seine tout le sang à venir, un ruisseau !

MARTIAL

» Et, dans cette ville indignée, il ne s'est pas encore trouvé dix hommes de cœur pour se ruer sur l'échafaud ? Pas un bon, pas un vrai républicain comme toi et moi n'a protesté pour sa cause que l'on déshonore et n'a crié à ce peuple abusé... ça, la République ! ça, la Révolution ! ça, la Liberté ! Mais c'est le contraire ! mais c'est tout ce que nous exécrons dans le passé ! et que nous voulons impossible dans l'avenir ! C'est la Saint-Barthélemy, les Dragonnades, l'Inquisition, l'Autodafé... par le fer au lieu du feu ! Non ! bandits ! Non ! non ! ce n'est pas la République, c'est le despotisme ! C'est la tyrannie, et de toutes la pire, la tyrannie

Les colonnes de ce journal seraient bien étroites s'il fallait y insérer les guérisons des affections de poitrine, catarrhes, bronchites, asthmes humides, guéris par les capsules Guyot. Le succès de cet excellent modificateur des bronches et des poumons est dû à sa qualité, ainsi qu'à la modicité de son prix. En effet, le flacon de capsules Guyot ne coûtant que 2 fr. 50, le traitement revient à 10 c. par jour. Exiger sur l'étiquette l'adresse 19, rue Jacob, Paris.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

Du BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

D^r L. RAUDET.

M. le D^r Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le D^r Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

Maison BOUCHET, J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la Sève Capillaire Pommade et la Lotion du docteur R... qui favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la Sève Capillaire Lotion pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 3 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

petits, de riches oppresseurs du pauvre ! La justice pour tous, le pouvoir aux meilleurs, les honneurs aux plus dignes, la guerre à tous les abus, la place à tous les droits, l'appel à tous les devoirs ! O lune de miel de la liberté, où est-tu ? Un si beau rêve finir dans l'horrible ! En être venus là : à ces mœurs de cannibales, à ces abattoirs de chair humaine ! Quel écœurement ! »

Après de nouveaux récits sur les difficultés sans nombre suscitées par la Terreur, le soldat républicain ajoute, étonné :

MARTIAL

« Et tout Paris subit, accepte ces horreurs ? »

LABUSSIÈRE

» Ah ! pauvre peuple ignorant et crédule, mais si dévoué à la République et si vaillant à la défendre ! peuple héroïque qui accepte toutes les misères, s'impose tous les sacrifices pour le salut de la Patrie menacée sur toutes ses frontières ! Il en est bien las ! On lui disait des condamnés du premier jour : « des conspirateurs, des traîtres qui pactisent avec l'étranger pour l'affamer et te remettre en servitude. Supprimez-les ; l'abondance renaîtra, et ce sera l'âge d'or. » Il l'a cru. Et pendant des mois et des mois, il a vu passer

par charretées : royalistes, feuillants, girondins, hbertistes, dantonistes, tous les partis, tous les âges, tous les rangs, tous les métiers, jetés pêle-mêle au même tombereau. Mais plus la moisson des têtes est copieuse, plus sa misère est grande, et moins apparaît l'âge d'or. Il s'étonne, il s'irrite... Et puis les premiers condamnés passaient hautains ou résignés ; leur silence même les supposait coupables. Mais voici qu'à la fin les victimes semblent se lasser ! Elles se débattaient, attestent leur innocence, et crient grâce à la foule qui commence à s'émouvoir. Les commerçants de la rue Honoré se sont plaints qu'à l'heure où passait le funèbre cortège, le quartier se faisait désert, leurs boutiques étaient vides... Le jour de la fête de l'Être Suprême, sur la place de la Révolution, les huit bœufs qui traînaient le char des Arts et Métiers refusaient d'avancer. Jusques par l'odeur du sang dont la place était imprégnée, et le peuple s'est ému de cette leçon donnée à l'homme par la brute. L'échafaud menaçait de devenir impopulaire. Subitement, on l'a transporté à la place de la ci-devant Bastille ; puis, sur de nouvelles plaintes, à la barrière du Trône renversé, aux confins de la ville, presque dans les champs.

de la canaille !..

LABUSSIÈRE

» Danton l'a rêvé comme toi, la fin des supplices, lui qui disait à Fabricius : « J'aime mieux être guillotiné que guillotiné. » Camille l'a crié comme toi ce que tu dis là !... Et tous deux ont payé de leur tête le crime d'indulgence et de modérantisme ; et pas une voix de la foule n'a protesté contre leur supplice ; et c'était Camille, et c'était Danton !

MARTIAL

» Ah ! bon Dieu ! Est-ce possible ? »

LABUSSIÈRE

» Oh ! parbleu !... si les honnêtes gens avaient la bravoure de leur honnêteté, comme les coquins ont celle de leur scélératesse ! Mais la lâcheté humaine et l'égoïsme ! Chacun ne songe qu'à son propre salut, s'appuie sur le sol, faisant le mort. Les honnêtes gens gémissent ! Certes ! c'est leur fonction, à ceux-là, de toujours gémir et de ne jamais rien faire ; mais pour arrêter la charrette et crier à bas l'échafaud !... Pas un !

MARTIAL

» Eh bien ! je serai celui-là ! »

Tels sont les passages qui ont soulevé lundi soir les protestations que les journaux ont racontées.

Par ordre de M. le juge-commissaire de la liquidation judiciaire du sieur Vellant-Gallé, tonnelier et marchand de vins à Turquant,

MM. les créanciers présumés sont invités à se réunir le samedi 31 janvier 1891, à 9 heures et demie précises du matin, au Tribunal, dans la salle des délibérations, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux liquidateurs et de contrôleurs et sur l'opportunité de réaliser immédiatement l'actif.

Les créanciers peuvent remettre leurs titres, au greffier ou au liquidateur, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoirs.

(87) Le Greffier, COLLIN.

Le MARDI 3 février prochain, à 1 heure du soir, Gare des Marchandises de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, il sera procédé, par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente, aux enchères publiques, de

Trois fûts fruits

Pour Distillerie

pesant ensemble environ douze cents kilogrammes. Paiement comptant, 10 pour cent pour les frais.

Le Commissaire-priseur, JAUBERT.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 7 février 1891, à 1 heure du soir, UNE

Grande Maison d'habitation

EN PARTIE FRAÎCHEMENT RESTAURÉE

Sise à Saumur, rue Verte, 4 et 4 bis, et divisée en deux parties distinctes.

Revenu brut annuel de la 1^{re} partie, 4,050 fr.; durée du bail, 8 ou 11 ans, du 25 septembre 1890.

Revenu possible de la 2^e partie, 400 fr.

Voir les affiches pour la désignation.

Mise à prix: 48,000 fr.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

CHIEN D'ARRÊT bien dressé, à vendre. S'adresser à M. DOMMANGET, officier-élève, Saumur. (93)

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons le mot ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Écliquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

Etude de M^e MEIGNAN, avoué à Epernay (Marne).

Liquidation judiciaire Auguste SOULÈS
Négociant en Vins de Champagne, à Avize, arrondissement d'Epernay.

VENTE

Au Palais-de-Justice d'Epernay

Le VENDREDI 20 Février 1891,

heure de midi, 1^{er} Lot

Une Grande et Belle PROPRIÉTÉ

Sise à AVIZE, Grande-Rue, OU S'EXPLOITE UN

COMMERCE de VINS de CHAMPAGNE

Comprenant: MAISON d'habitation, Cours, Jardin potager et d'agrément, belles et vastes CAVES se prolongeant jusque sous le Jardin, Eaux vives.

Mise à prix: 60,000 francs. 2^e Lot

La Marque de Commerce Auguste SOULÈS

AVIZE (Marne),

Maison fondée en 1757
Mise à prix: 5,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à Epernay:

1^o A M^e MEIGNAN, avoué pour-suivant, dépositaire d'une copie de l'enchère;

2^o A M. LHEUREUX, liquidateur;

3^o Au Greffe du Tribunal civil, où est déposé le cahier des charges.

A VENDRE

Plants de Grolot rouge à 25 fr. le mille.

S'adresser à Louis BAGNET, garde au château de Saint-Florent.

A louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

Etude de M^e FOURRIER, notaire à Angers, rue des Lices, n^o 33.

A vendre ou à échanger

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

242 HECTARES 29 ares 52 centiares de Bois taillis, situés commune de Saint-Maurice-la-Fongereuse, canton d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), faisant partie de la forêt des Bois-d'Anjou. Ces bois sont aménagés en 15 coupes.

Magnifique Chasse

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser:

Audit M^e FOURRIER, notaire, ou à M. DILLAY, propriétaire, demeurant à Angers, rue du Bellay, n^o 49.

A CÉDER

Pour cause de changement de position

JOLIE PAPETERIE

Située en plein centre d'Angers

Et dans la rue la plus commerçante.

S'adresser à M. D'HONDT, rue Chevreul, 1, Angers. (28)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

MAISON

Propre au Commerce

Rue Verte, n^o 8.

S'adresser à M^{me} veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

Magasin avec Appartement

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

Rue Saint-Nicolas, 33, maison Bourguignon. (64)

A VENDRE

1^o FOIN, première qualité; 2^o 300 JAVELLES de sarment de vigne.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (865)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison. PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

AU
PALAIS
DES MARCHANDS
75-77, rue Baudrière, 75-77
ANGERS



Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'Industrie de l'Ameublement:

- 1^o Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies;
- 2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie;
- 3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
- 4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
- 5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres. Toiles cirées et Linoléum

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX
VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES
Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur francs
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	45 »	88 »	76 »
— (14 degrés).....	» 50	55 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	145 »	105 »
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	130 »	120 »
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »
VINS BLANCS (droits payés)				
Vins d'Anjou.....	» 50	55 »	100 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	120 »	110 »
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	145 »	135 »
Vins de Graves.....	» 80	80 »	155 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

Hôtel-Restaurant des Trois-An cres
Ancienne Maison GUÉBINEAU
LIGNAIS, Succ^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Diners sur commande
PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande..... le litre	1.50	Guignolet Combier... le litre	2.35
Armagnac..... —	2.00	Liqueur Gallifet.... —	4.50
Cognac..... —	2.50	Chartreuse jaune... —	6.60
— Boulestin... —	3.50	Bénédictine..... —	6.90
Fine-Champagne... —	4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE		Triple sec Cointreau, —	4.75
Martinique..... le litre	2.00	Anisette Marie Brizard —	4.75
Sainte-Lucie..... —	2.50	Vin de Bordeaux, depuis 1.00 la b ^e	
Jamaïque..... —	3.00	— Bourgueil 1887—	4.50 —
— très vieux... —	4.00	— Champigny 1887—	2.00 —
Absinthe Pernod... le litre	4.00	Saumur-mousseux —	4.00 —
Amer Picon..... —	2.75	Champagne Moët et Chan-	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don.....	5.75 —
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.